



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Trouvez une mission de bénévolat avec la plateforme [jeuxaider.gouv.fr](https://www.jeuxaider.gouv.fr)

Publié le 30 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

En cette période de crise sanitaire du Covid-19, vous souhaitez vous rendre utile, donner de votre temps pour aider les plus démunis et les plus vulnérables. Rejoignez la plateforme de mobilisation civique [jeuxaider.gouv.fr](https://www.jeuxaider.gouv.fr) en lien avec les réseaux associatifs. Créée il y a un an, elle vous permet d'aider les différentes structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics, etc.) dans leurs missions.

La plateforme [jeuxaider.gouv.fr](https://www.jeuxaider.gouv.fr) [\(https://www.jeuxaider.gouv.fr/\)](https://www.jeuxaider.gouv.fr/) répond à toutes les questions que vous vous posez sur les missions proposées, les modalités de participation et les précautions à prendre lors des missions.

Quelles sont les missions proposées ?

Vous pouvez vous porter volontaire, à distance ou près de chez vous, pour :

- participer à la distribution de produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis ;
- maintenir le lien avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap, de pauvreté, de précarité ;
- apporter un soutien aux enfants et jeunes, notamment dans les quartiers populaires, zones rurales et territoires fragiles.

Comment ça se passe ?

Vous souhaitez aider ? Les missions disponibles dans toute la France sont consultables sans inscription par la rubrique [Trouver une mission](https://www.jeuxaider.gouv.fr/missions-benevolat) [\(https://www.jeuxaider.gouv.fr/missions-benevolat\)](https://www.jeuxaider.gouv.fr/missions-benevolat). Le nombre de volontaires recherchés ainsi que le nombre de places restantes sont indiqués. Le domaine d'action, l'objectif et la description de la mission sont décrites. Pour y participer, vous devez vous inscrire en renseignant votre identité et vos coordonnées.

Quelles sont les règles à respecter ?

- garder une distance de sécurité d'au moins un mètre avec les bénéficiaires et les autres bénévoles ;
- appliquer les gestes barrières pour se protéger et protéger les bénéficiaires et les autres bénévoles ;
- rappeler et expliquer les règles de sécurité et les gestes barrière auprès des bénéficiaires et des autres bénévoles ;
- informer l'association le plus rapidement possible au moindre doute d'infection et rester chez soi ;
- s'engager dans des missions à distance, depuis son domicile si vous êtes âgé de 70 ans ou plus ou porteur d'une maladie chronique.

A noter : Vous souhaitez déposer une mission ? Les organismes publics ou associatifs peuvent faire appel à des volontaires en s'inscrivant sur la plateforme.

Plus de 330 000 bénévoles soutiennent des milliers d'associations et d'organisations publiques.

Pour en savoir plus

- Plateforme [jeuxaider.gouv.fr](https://www.jeuxaider.gouv.fr) [\(https://www.jeuxaider.gouv.fr/\)](https://www.jeuxaider.gouv.fr/)
Ministère chargé de l'éducation
- Plateforme de mobilisation citoyenne « [jeuxaider.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr/lancement-plateforme-mobilisation-citoyenne-jeuxaidergouvfr) » [\(https://www.economie.gouv.fr/lancement-plateforme-mobilisation-citoyenne-jeuxaidergouvfr\)](https://www.economie.gouv.fr/lancement-plateforme-mobilisation-citoyenne-jeuxaidergouvfr/)
Ministère chargé de l'économie